

Délibération n°D20240054

Rapporteur : Laurence ROUAN

Service : Patrimoine et Musées

Secrétaire de séance : Fabien RUET

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le VINGT-SEPT JUIN, à 16 heures 30, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 22, 23, 24, 25, 24, 23, 22, à la salle Cyrano, rue du Bois Sacré, en vertu de l'article L. 2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 20/06/2024.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE (1), Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Christophe DAVID-BORDIER (2), Joaquina WEINBERG (3), Alain BANQUET, Jean-Pierre CAZES, Marc LETURGIE, Florence MALGAT (4), Joël KERDRAON (5), Marie-Hélène SCOTTI, Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Joëlle ISUS, Marion SOK CHAMBERON, Fatiha BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

ABSENTS EXCUSÉS :	Josie BAYLE	a donné délégation à	Éric PROLA
	Marie-Claude ANDRIEUX	a donné délégation à	Jonathan PRIOLEAUD
	Christian BORDENAVE	a donné délégation à	Laurence ROUAN
	Florence MALGAT	a donné délégation à	Farida MOUHOUBI
	Stéphane FRADIN	a donné délégation à	Mickaël DESTOMBES
	Corinne GONDONNEAU	a donné délégation à	Gérald TRAPY
	Jean-Claude REY	a donné délégation à	Alain BANQUET
	Jacqueline SIMONNET	a donné délégation à	Christine FRANCOIS
	Christophe DAVID-BORDIER	a donné délégation à	Marie-Lise POTRON
	Joaquina WEINBERG	a donné délégation à	Marie-Hélène SCOTTI

ABSENTS : Adib BENFEDDOUL, Paul FAUVEL, Stéphanie PONCET, Stéphane LE BERRE.

- (1) Départ au dossier n°10 « Décision modificative n°1 (Budget supplémentaire) – Exercice 2024 ».
- (2) Départ au dossier n°22 « Modification des règlements intérieurs des accueils périscolaires et de la restauration scolaire et avenant au projet éducatif du territoire ».
- (3) Arrivée au dossier n°2 « Approbation du compte de gestion du receveur – Année 2023 ».
- (4) Départ au dossier n°26 « Bilan des cessions et des acquisitions de l'année 2023 ».
- (5) Arrivé au dossier n°3 « Approbation du compte administratif – Exercice 2023 ».

LANCEMENT D'UNE COMMANDE PUBLIQUE ARTISTIQUE

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU le Décret n°2016-1154 du 24 août 2016 portant création du Conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques ;

VU le Décret n°2021-774 du 16 juin 2021 portant renouvellement du Conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques ;

VU la labellisation de BERGERAC Ville d'Art et d'Histoire depuis 2014 ;

CONSIDÉRANT la politique publique et culturelle interventionniste de la ville de BERGERAC et la volonté municipale de la compléter d'un parcours artistique et végétal dans l'espace urbain ;

CONSIDÉRANT les enjeux patrimoniaux et de transition écologique qui animent la municipalité ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de créer un comité de pilotage pour suivre cette commande publique artistique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE DÉCIDER** d'engager formellement une procédure de commande publique artistique ;

- **DE DÉSIGNER** la première adjointe pour présider le comité de pilotage de la commande publique artistique ;
- **DE DÉSIGNER** les membres suivants comme intégrant le comité de pilotage : l'adjoint au maire délégué à l'environnement, un représentant de l'association de Quartier historique des Deux Rives, un représentant de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, un professionnel qualifié dans le domaine des arts plastiques, une personnalité qualifiée dans le domaine des arts et de l'environnement, un artiste expérimenté dans les commandes publiques et deux représentants des services de la Ville de BERGERAC ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document contractuel se rapportant à cette opération.

Adopté par 31 voix pour : Jonathan PRIOLEAUD, Laurence ROUAN, Charles MARBOT, Josie BAYLE (pouvoir), Eric PROLA, Marie-Lise POTRON, Gérald TRAPY, Marie-Claude ANDRIEUX (pouvoir), Christophe DAVID-BORDIER, Joaquina WEINBERG, Alain BANQUET, Christian BORDENAVE (pouvoir), Jean-Pierre CAZES, Marc LETURGIE, Florence MALGAT, Joël KERDRAON, Marie-Hélène SCOTTI, Stéphane FRADIN (pouvoir), Michaël DESTOMBES, Farida MOUHOUBI, Corinne GONDONNEAU (pouvoir), Joëlle ISUS, Jean-Claude REY (pouvoir), Marion SOK CHAMBERON, Fatih BANCAL, Fabien RUET, Hélène LEHMANN, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Christine FRANCOIS, Julie TEJERIZO, Catherine TAVEAU.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 27/06/2024.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 3 JUL. 2024
et de l'affichage en date du - 3 JUL. 2024 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,



Fabien RUET



Le Maire,



Jonathan PRIOLEAUD